Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 20 Doulkaada 1444
9 Juin 2023

N° 69

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1468**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1473**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1477**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1478**
Avis aux créanciers..... **1482**
Convocations
Sociétés anonymes **1483**
Sociétés à responsabilité limitée **1491**
Autres sociétés **1491**
Divers
Avis au public..... **1492**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - CAPITAUX

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars

Complexe "le Banquier" Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 496517C

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 février 2023, enregistré à la recette des finances du Lac le 27 février 2023 sous le n°23701670 quittance n°M026118 il a été décidé de nommer Monsieur Fathi Saidi commissaire aux comptes pour une période de 3 années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Deux exemplaires du procès-verbal de conseil d'administration sus indiqué ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises en date du 5 Mai 2023, dossier numéro 2023115242.

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Essabeh le 10 Mai 2023.

2023R01462SANB2

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et des états financiers

Relatifs à l'exercice 2022

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE RAOUDHA

«SMVDA RAOUDHA»

S.A. au capital de 42.000.000 de Dinars

Divisé en 420.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Béji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique RNE : 0858798Q

Affiliation à la CNSS : Régime général n°261824-21

Régime agricole n°414083-87

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2023, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 11 avril 2023 sous le n°23702657 - Quittance n°M052696, un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des Commissaires aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2022 ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises de Tunis le 30 mai 2023 sous le n°2023122539.

2023R01473SANB2

Renouvellement de mandat du Président Directeur Général

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION ET DE MANUTENTION

"S.T.D.M"

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars chacune

GROUPE S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

MF : 1191615VAM000

Affiliation à la CNSS : N°0032065166

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 avril 2023, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 13 avril 2023 sous le n°23802772, Quittance n°M053794, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Sami Sioud, en qualité de Président Directeur Général et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des Entreprises de Tunis le 31 mai 2023 sous le n°2023122929.

2023R01475SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Nomination de deux commissaires aux comptes

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2022

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION ET DE MANUTENTION

"S.T.D.M"

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars chacune

GROUPE S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

MF : 1191615VAM000

Affiliation à la CNSS : N°0032065166

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2023, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 13 avril 2023 sous le n°23702771- Quittance n°M053789, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

De renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Sami Sioud

- La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

- La Société des Emballages Aluminium et Boissons Gazeuses pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

De nommer le Cabinet d'Audit et de Consultants et les Commissaires aux comptes associés MTBF en qualité de Commissaires aux comptes et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des Commissaires aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2022 ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises de Tunis le 31 mai 2023 sous le n°2023122929.

2023R01476SANB2

Nomination de Directeur Général

INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 29 800 000 Dinars

Siège social : Route de Khélidia Naassen

Identifiant Unique : 0610325P

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration en date du 8/5/2023 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de Sociétés - Tunis le 01/6/2023 sous le n°23802470 suivant quittance n° M0005198, il a été décidé de nommer Mr Anis Hamza comme Directeur Général.

Et ce pour une durée de 3 ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelé à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Une copie de ce PV a été déposée au Registre National des Entreprises le 02/6/2023 (dossier n°2023123842, quittance n°2023F78545469).

2023R01477SANB2

Réduction du capital social

TUNISIE PARTICIPATIONS,

Société anonyme

Au capital de 5.000 Dinars en cours de réduction

Identifiant Unique : 0587523F

Siège social : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 avril 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis en date du 10 avril 2023 sous le n°23701660 quittances n°3842 et 3843 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises en date du 13 avril 2023 sous le n°2023F83750682 et en application des dispositions l'article 88 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, il a été décidé ce qui suit :

1/ Le rachat par la société de 128 de ses propres actions, en vue de leur annulation;

2/ La réduction du capital social d'un montant de 1.280 Dinars, pour le ramener de 5.000 Dinars à 3.720 Dinars et ce, par l'annulation des 128 actions à racheter par la société;

3/ La modification, comme conséquence des résolutions qui précèdent, et sous réserve de la réalisation définitive de la réduction de capital, de l'article 6 des statuts.

2023R01479SANB2

Société «MPCPROKIM INDUSTRIE»

Identifiant unique : 0345844C

Capital : 18 300 000 DT

Siège social : Rue Mhamedia - Z.I Mghira BP175-2082 Fouchana Ben Arous

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale Ordinaire du 20 avril 2023, et enregistré à la recette des finances de Fouchana le 3 mai 2023 sous le n°23701897, quittance n°M043222, il a été décidé :

1/ D'approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2/ De renouveler le mandat du commissaire aux comptes, cabinet «Ernest & Young» représenté par Monsieur Kamel El HAMI pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

- Une copie originale du procès-verbal et des rapports des commissaires aux comptes, états financiers compris, ont été déposés au Registre National des Entreprises le 30 mai 2023 sous le n°2023F26252844.

2023R01490SANB2

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir / Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Hôtel d'entreprises Pôle industriel "Neopark El Fejja"

El Fejja Mornaguia - 1153

IU : 0978598B

Matricule fiscal : 978598/B/A/M/000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration, réuni le 27/4/2023, enregistré en date du 30/5/2023 à la recette des finances sous le numéro 23700861, quittance n°M029547, déposée au Registre National des Entreprises le 31/5/2023 sous le numéro 202312313137, il a été décidé ce qui suit :

De reconduire Monsieur Jalel Ben Haj Khalifa, dans les fonctions de Directeur Général de la société du Pôle de Compétitivité Monastir - El Fejja pour un mandat expirant à l'issu de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de 2023.

2023R01491SANB2

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir / Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Hôtel d'entreprises Pôle industriel «Neopark El Fejja», El Fejja Mornaguia - 1153

IU : 0978598B

Matricule fiscal : 978598/B/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 27 Avril 2023, enregistré en date du 30 Mai 2023 à la recette des finances sous le numéro 23700862, quittance n°M029550 déposé au Registre National des Entreprises le 31/5/2023 sous le numéro 2023123137.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé :

- L'approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion 2022.

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2022.

- L'approbation des opérations et conventions visées par l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Affectation des résultats de l'exercice 2022

- Jetons de présence alloués aux membres du Conseil,

- Quitus aux Administrateurs.

- Pouvoirs pour formalités.

2023R01492SANB2

Notice d'Information

Augmentation de Capital

MEDITERANEAN FEED INDUSTRY

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 Dinars

Siège social : 24, Rue Mongi Bali 6000 - Gabès

IU : 0970946R

Durée : 99 ans

Objet social : La fabrication et la vente des dérivés de l'acide phosphorique destiné à la fabrication et la

production des matières à base de phosphates calciques : monocalcique, bicalcique, tricalcique et mono-bicalcique DCP-MCP-MDCP.

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17/5/2023 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés Premier Bureau le 23/5/2023 sous le n°23502277 Quittance n°4925 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous le n°AC 22772023 le 25/5/2023, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de quinze millions (15.000.000) de dinars à vingt-quatre millions neuf cent cinquante mille (24.950.000) dinars par l'émission de neuf cent quatre vingt quinze mille (995 000) actions nouvelles de dix (10) dinars chacune à libérer en numéraire.

La libération sera effectuée dans le compte indisponible ouvert auprès de Banque Zitouna Agence de Gabes sous le n°25 075 000 0001134845 94.

Les souscriptions des actions nouvelles seront effectuées pendant un délai de quinze (15) jours à compter de la parution de la présente notice au JORT.

2023R01501SANB2

Notice d'augmentation du capital

Société BORAPLAST S.A

Au capital de 4 240.000 dinars

Siège social : 08 rue de l'énergie, 2013 Zone Industrielle Ben Arous

MF : 839193J/A/M/000

RC : B148292003

Affiliation CNSS N°163137-77

Dénomination : BORAPLAST SA

Forme juridique : Société Anonyme

Capital social : le capital social actuel de la société est de 4 240 000 DT divisés en 424 000 actions de 10 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28/4/2023 a décidé d'augmenter le capital social de 3 500 000 dinars pour le porter à 7 740 000 Dinars, enregistré à la recette des finances YASMINETTE le 3/5/2023 sous le n°23501460 et la quittance n°M024205 et son ADDITIF enregistré à la recette des finances YASMINETTE le 31/05/2023 sous le n°2390 1849 et la quittance n°M028777.

Siège social : 08 Rue de l'énergie Zone industrielle Ben Arous CP 2013.

Objet : Fabrication d'emballage en plastique

Durée : 99 ans

Dépôt : le dépôt de l'augmentation de capital est déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 9/5/2023 sous le numéro AC02662023.

Nombre d'actions à souscrire : les 350 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Dinars chacune, soit une valeur totale de 3500 000 Dinars

Droit préférentiel de souscription : supprimé pour la totalité de l'augmentation

Apport en Nature : pas d'apport en nature

Avantages particuliers : Néant

Conditions d'accès aux assemblées Générales et droit de vote : conformément au code des sociétés commerciales.

Nature de l'augmentation : En numéraire

Banque : l'augmentation est effectuée par l'émission de nouvelle actions BH EQUITY S.A de 150 000 actions et FCPR TANMYA, Fond Commun de Placement à Risque, agrément du CMF N°88-2021 du 3/12/2021 géré par la société MAC Private Management de 200 000 actions en espèce de valeur de 10 dinars chacune.

Les sommes liées à l'augmentation de capital ont été versées au compte indisponible de la société BORAPLAST comme suit :

1 500 000 dinars (un million cinq cents mille dinars) et 2000 000 dinars (deux millions de dinars) sur le compte de la société auprès de la Banque de l'Habitat n°14032032300700677915.

Délai de souscription : 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Convocation à l'assemblée Générale Extraordinaire : Assemblée Générale Extraordinaire a été convoqué par publication au JORT ainsi que deux journaux l'un en arabe.

2023R01503SANB2

Démarrage des souscriptions

FCP FUTURE 10 Fonds Commun de Placement

Régi par le Code des Organismes de Placement Collectif

Promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du CMF n°33-2023 du 18 Mai 2023

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP FUTURE 10 aura lieu le 26/6/2023.

FCP FUTURE 10 présente les caractéristiques suivantes :

Renseignements généraux :

Dénomination : FCP FUTURE 10

Forme juridique : Fonds Commun de Placement - FCP

Type : OPCVM de distribution

Catégorie : FCP Mixte

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds

Législation applicable : Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.

Adresse : Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Montant initial : 100 000 dinars divisés en 10 parts de 10 000 dinars chacune

Références de l'agrément : Agrément n°33-2023 du 18 Mai 2023

Date de constitution : 31 Mai 2023

Durée de vie : 10 ans à compter de la date de constitution

Promoteurs : MAXULA BOURSE, Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK

Gestionnaire : MAXULA BOURSE, Intermédiaire en Bourse sis au Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Dépositaire : AMEN BANK sise à Avenue Mohamed V, 1002 Tunis

Distributeur : MAXULA BOURSE, Intermédiaire en Bourse sis au Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire Prix de souscription et de rachat :

- Le prix de souscription est égal à la valeur d'origine nette de toute commission au cours de la période de souscription,

- Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat (droit de sortie) de 5% pour ceux qui procèdent au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'expiration de la durée de la vie du fonds. Les porteurs de parts sont exonérés des droits de sortie lorsque le rachat est suivi d'une souscription d'un égal montant effectué avec la même valeur liquidative et pour un même nombre de titres par le porteur de parts ou un autre investisseur.

Pour plus d'informations sur FCP FUTURE 10, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public sans frais auprès de la société MAXULA BOURSE - intermédiaire en bourse sise au Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis.

2023401478SANB2

Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes et mandat des administrateurs

Family Entertainment and Amusement Company

Société anonyme

Au capital de 2 500 000 Dinars

Siège social : Rue d'ANNECY Immeuble ADONIS - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 1670506H/A/M/000

RNE : 1670506H

N° CNSS : 64524295

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire n°001-2023 du 28/4/2023, enregistré à la recette des Finances le Lac Tunis le 9/5/2023 sous le numéro 23703670 quittance numéro M054277, dont un original a été déposé au registre national des entreprises le 26/5/2023 sous le n°2023121791.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé :

- De renouveler le mandat de Monsieur Hichem BESBES, en qualité de Commissaire aux comptes pour une période de trois années 2023, 2024 et 2025.

- De renouveler les mandats des administrateurs pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

2023401488SANB2

Augmentation du capital social

Société FRANCHISELAB

Société anonyme

Au capital de 10000 dinars

Immatriculée au RNE sous l'IU n°1790706G

Siège social : N°1, 1er étage, Bloc 3, Résidence Pergolas, Rue du Lac Huron, Les Berges du Lac I, 1053 Tunis

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 25/5/2023, enregistré le 31/5/2023 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis sous la quittance numéro 5185, enregistrement numéro 23502459, et tel que déposé au RNE en date du 02/6/2023 sous le numéro AC01832023, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par conversion d'une partie des comptes courants actionnaires d'un montant global de 30.000,000 dinars pour le porter de 10.000,000 dinars à 40.000,000 dinars et ce par création de 30000 nouvelles actions d'une valeur nominale d'un (01) dinar chacune, sans renonciation des actionnaires Fondateurs à leur droit préférentiel de souscription.

2023401489SANB2

Augmentation du capital

Notice publiée en application de l'article 164 du code des sociétés commerciales Tunisie Informatique Services

Société Anonyme

Au capital de 250.0000 Dinars

Identifiant Unique : 0341498MAM000

RC : B115481997

CNSS : 20611082-82

Dénomination : Tunisie Informatique Services

Forme : Société Anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne).

Siège social : 6 place Mohamed Kurd Ali El Omrane 1005 Tunis

Objet social : Commercialisation de matériels informatiques et services

Durée : 99 ans

Montant de l'augmentation du capital : 500.000 D pour le porter de 250.000 D à 750.000 D

Une copie du P.V. de l'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 Mai 2023 enregistrée à la recette des finances Tunis le 26 Mai 2023 sous le numéro 23502664 quittance n°M044028 déposée au registre national des entreprises en date du 01 juin 2023 sous le numéro AC 01812023.

Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 5000 actions à libérer en totalité à la souscription.

Valeur nominale de l'action : 100 Dinars par action

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Droit préférentiel à la souscription : Réserver en priorité de souscription les 5 000 actions nouvelles aux détenteurs des 2500 actions anciennes représentant le capital actuel. L'exercice de ce droit s'effectuera comme suit :

- A titre irréductible : à raison de 2 actions nouvelles pour 1 action ancienne.

- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leur droit de souscription à titre irréductible, les actionnaires ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions qu'ils veulent. Les demandes seront satisfaites en utilisant le nombre d'actions nouvelles qui n'auront pas été éventuellement absorbées par les demandes de souscription, à titre irréductible.

Délai de souscription

Les actionnaires pourront exercer leur droit préférentiel de souscription :

- A titre irréductible, dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de la notice d'information au Journal Officiel de la République Tunisienne

- A titre réductible, dans un délai d'une semaine à partir de la clôture de la souscription à titre irréductible.

Apports en nature : Néant

Avantages particuliers : Néant

Répartition des résultats conformément à la loi et aux statuts.

Les fonds provenant de la libération des actions seront versés au compte indisponible ouvert sur les livres de la B.N.A. sous le numéro : 03 135 120032104659076.

2023401491SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

STE SERVICES FLUIDES

SARL au capital de 100 000 DT

Siège social : Avenue Ibn Chabat Immeub Ajmi Sfax

Identifiant Unique : 1424302/Z

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire corrective, enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés Sfax le 7/4/2023 quittance n°M002044, numéro d'enregistrement 23801852 dont deux exemplaires pour chacun ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Sfax le 5 juin 2023 sous le n°D2023169440 il a été décidé la révision du chapitre sept du statuts de société qui est correspondant à l'augmentation du capital en numéraire de 16.000 dinars à 100.000 dinars.

2023X00771SRLB2

Cession de parts et nomination de gérant

Société de promotion immobilière «AL AATID»

SARL au capital de 150 000 dinars

Route de Téniour - km 6 - Chihia 3041 - Sfax

En vertu :

I/ Du contrat de cessions de parts sociales en date du 29 octobre 2013, conclu entre Mrs Kamel Ben Salah et Nabil Ben Salah (cédants) et Mrs Mohamed Fawzi Ben Hmida et Fayez Ben Hmida (cessionnaires), enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 31 octobre 2013 sous le numéro 13105087, quittance n°M005624;

II/ Et du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 octobre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 31 octobre 2013 sous le numéro 13805089, quittance n°M005626 dont deux exemplaires de chaque acte ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du 7 novembre 2013 sous le numéro D084622013, il a été décidé ce qui suit :

1) L'approbation des cessions de parts sociales à des tiers et l'acceptation de Mr Mohamed Fawzi Ben Hmida et Mr Fayez Ben Hmida comme nouveaux associés.

2) L'acceptation de la démission de Mr Nabil Ben Salah de la gérance de la société et la nomination de Mr Mohamed Fawzi Ben Hmida en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée.

3) La modification des statuts.

2023X00772SRLB2

Dissolution de la société

"ALTEA TRADING"

SARL au capital de 150 000 Dinars

Route de Tunis Km 15 - Sidi Salah - Sfax - Tunisie

Matricule fiscal : N°1328549H/M/000

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «ALTEA TRADING» en date du 31 janvier 2022 enregistré à la recette des finances des actes de sociétés à Sfax en date du 10/02/2022 quittance n°M000676 enregistrement n°22100617 et dont deux copies ont été déposées au registre national des entreprises de Sfax en date du 22/02/2022, sous le n°202212109, les associés ont décidé la dissolution de la société à compter de la date de l'assemblée.

2023X00773SRLB2

Transformation de la forme juridique

De société anonyme en société à responsabilité limitée

Et nomination d'un gérant

LA SOCIETE LES HUILERIES DE BLETTECH

S.A.R.L. au capital de 4.000.000 dinars

Siège social : 5/7, Rue Khartoum - Tunis.

M.F : 0795468B

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 Avril 2023, enregistré à la Recette des Finances de la Rue d'Autriche le 9 Mai 2023, sous le numéro 23502317, quittance numéro M038716, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 02/6/2023, sous le numéro 2023123894, il a été décidé de transformer la forme juridique de la Société Les Huileries de BLETTECH de société anonyme en société à responsabilité limitée.

Madame Amel Ben Cheikh a été nommée gérante de la société Les Huileries De BLETTECH pour une durée indéterminée.

2023401485SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE IT TRUST S.U.A.R.L

Société en liquidation

Capital social : 2.200 dinars

Siège social : N°474 Rue de L'Environnement Houmet Souk Djerba 4180 Médenine

Matricule fiscal : 1337595Q/A/M/000

RNE : 1337595Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 avril 2023 ; enregistré à la recette des finances de Djerba le 02 mai 2023 sous le numéro 23502507 quittance numéro MO46089, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 01 juin 2023 dossier numéro 2023123584, l'assemblée a approuvé la clôture des opérations de liquidation de la société et les états financiers de liquidation définitive de la société qui n'ont pas généré un boni à distribuer.

La société IT TRUST S.U.A.R.L société en liquidation est une société dont la liquidation est clôturée définitivement et qu'elle n'existe plus juridiquement.

2023401496SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 26/4/2023, n° de Quittance M059708, n° d'enregistrement 23203130 Mme Leila Aloui CIN n°06274542, a vendu à Radhouan Dakhli CIN n°01597495 le Fonds de Commerce de Boucherie avec tous les éléments matériels et incorporels sis à l'Ariana marché municipal n°43 Riadh Ennacer, Ennacer immatriculé au RNE sous le n°00988504.

Toutes oppositions doivent être faites dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT auprès de Dakhli Radhouan, local commercial (bouchrie) n°44 marché municipal Riadh Ennacer, Ennacer - Ariana où se trouveune copie du contrat de vente.

L'annonce est parue au journal le Temps du 6/6/2023.

2023T00599FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé intitulé "Vente de fonds de commerce" en date du 30 mai 2023 enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 1er juin 2023 suivant quittance n°M042006 et enregistrement n°23201162, Mademoiselle Dalendia Bent Mohamed Arbi demeurant à Résidence Badr, appartement numéro 85, situé à la route panoramique 7053 la Corniche, Gouvernorat de Bizerte a vendu à Monsieur Mehdi Ben Rachid Khemiri demeurant au numéro 3 de la rue d'Algérie 7050 Menzel Bourguiba Gouvernorat de Bizerte, la totalité du fonds de commerce à usage de Pharmacie de jour, exploité dans le local sis au numéro 3 de la rue d'Algérie 7050 Menzel Bourguiba, Gouvernorat de Bizerte.

Les oppositions seront reçues, auprès de Maître Hichem Belkahia, avocat près la cour de cassation, dont l'étude est sise au numéro 4 de la place des Martyrs 7000 Bizerte et ce dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 6 juin 2023.

2023T00601FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à Hammamet le 24/5/2023 sous n°23202944 reçu n° M076625, M Ferjani Zouhair titulaire de la CIN 02871661 a vendu à M Ben Hssine Mehdi titulaire de la CIN 09834704, le fonds de commerce exploité dans la vente des prêts à porter; sis à Cité Esstah Manaret Hammamet - Nabeul.

Les oppositions doivent être adressées au cabinet du maître Trabelsi Hayet, sis à Hammamet avenue Habib Bourguiba immeuble Mehrez Attia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Une annonce a été publiée au journal Echourouk dans son numéro du 5/6/2023.

2023T00603FCCC2

Renonciation de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 29/5/2023 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 30/5/2023 (n°9118338 reçu M079012), Madame Raja Bent Mohamed Alcherif Hidri a renoncé à la totalité de fonds de commerce destiné à la Restauration sous le nom «ALKASR» MF : 1639423Y et dérivés avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à l'avenue Moncef Bey Hammamet 8050, en faveur de Mr Ramzi Touihri et Mrs Kamel Laben, à parts égales entre eux, domicilié à l'avenue Moncef Bey Hammamet 8050 - Nabeul.

Toutes les oppositions doivent être faites dans le local du fonds de commerce entre les mains Mr Ramzi Touihri et Mr Kamel Laben dans un délai de vingt jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée au journal Achourouk le 3/6/2023.

2023T00605FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 26/4/2023 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Essouk le 11/5/2023 (quittance n°M048487 enregistrement n°23202721), Mr Hebib Boughnim titulaire de CIN n°03539888 délivrée le 28/10/2004, a cédé à Mr Hichem Hmid Titulaire de la CIN n°13212873 délivrée le 24/10/2014 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs, tabac et journaux exploité dans le local sis à la rue Boumesouir Houmet Essouk Djerba.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah n°23656 le 25/5/2023.

2023R01437FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 31/5/2023 à la recette des finances de Mourouj, quittance n°M047978 enregistrement n°23202839 Mr Mohamed Habib Ben Brahim Ben Salem Mahjoub a vendu la totalité du fonds de commerce exploité entant que Pizzeria et Fast Food nommée LATINO, sis 20 Mars n°71 Mourouj 5 Ben Arous à Mr Ahmed Ben Taeib Ben Kheder Malki

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sise au 58 rue Bayrem Tounssi Ben Arous dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au JO.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 6/6/2023.

2023R01458FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 30-5-2023 et enregistré à la recette des finances de Zarzis le 30-5-2023 sous le n° de reçu M057607 et sous

le n° d'enregistrement23201593, Monsieur Taher Ben Elbechir Wed, titulaire de la CIN n°03596938, a vendu à Monsieur Tarek Ben Mohamed Ben Mohamed Abichou, titulaire de la CIN n°05707950, la totalité du fonds de commerce consistant en un local de commerce de plâtre (gypse) situé à l'avenue Farhat Hached Zarzis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès de Maître Mohamed Messaoud Boussoukaya au Cabinet d'avocatie Maître Boussoukaya et Associés sis à la place du 14 Janvier immeuble korchid 4ème étage Médenine 4100. Un extrait de cet acte de vente a été publié au journal la Presse en date du 2/6/2023.

2023R01463FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 01 Juin 2023 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 01/6/2023 (Reçu n°M040705 enregistrement n°23202119) Madame Dhoha Bent Salah Ben Mohssen Amami (C.I.N n°05444607) Epouse Lazher Dhahri, RNE - IU : 1545243C a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Rached Ben Mongi Ben Hessine Ben Ayed (C.I.N n°05423438) situé 06 Rue Ibn Jazzar Lafayette Tunis, Exploite "Restaurant, Café et Tous Types de Commerce" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être reçues entre les mains de Maître Adel Amami Avocat son adresse 11 Rue Al Imam Al Bakri, bureau n°05, deuxième étage Belvédère Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk datée le 4/6/2023.

2023R01468FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 27 Mai 2023 et enregistré à la recette des finances rue L'Autriche Tunis le 29/05/2023 (Reçu n°M044260 enregistrement n°23202680) Monsieur Lotfi Ben Tahar Ben Aliyah Akhal (C.I.N n°00327029) agissant en sa qualité personnelle et pour le compte de Monsieur Ridha Ben Abdeslam Ben Mokhtar TOUNSI (C.I.N n°00446475) avec procuration a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Makrem Ben Abderrahmane Ben Massoud ABLA (C.I.N n°04611495) exploité «Taxiphone et toutes les activités commerciales Sauf pour vente d'alcool, Salle de jeux, poker «Situé Rue Chekli 12 BIS - Tunis - RNE, IU : 0835537 W, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées au bureau de Maître Ayfa Safraoui Avocate Auprès à la cour de cassation sis à la Rue PACHA n°103 Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk datés le 3/6/2023.

2023R01469FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 18/5/2023 enregistré à la recette des finances sous n°23200471 quittance n°M011787 en date du 19/5/2023, MD Elham Fatnassi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité "Pharmacie" au 80 Rue de la République Ouedhref Mutawaa Gabès, à Mr Abdel Wahab Miled ; toute opposition doit être notifiée à l'adresse suivante : pharmacie Abdel Wahab Miled rue Habib Bourguiba Gabès dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk et Le quotidien" le 31/5/2023.

2023R01471FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 18/5/2023 enregistré à la recette des finances sous n°23204338 quittance n°M034384 en date le 22/5/2023, Mr Abdel Wahab Miled a vendu la totalité du fonds de commerce exploité "Pharmacie" rue Habib Bourguiba Gabès, à MD Elham Fatnassi ; toute opposition doit être notifiée 80 rue à la République Wedhref Mutawaa Gabès dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk et Le quotidien" le 31/5/2023.

2023R01472FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 31/5/2023 enregistré à la recette des finances Boumhel le 31/5/2023 enregistrement n°23201714, Mme. Jihen Ait Abu Alhassan a vendu à Mme. Neila Chmangui la totalité du fonds de commerce préparé pour la vente de matière en acier, affaires ménagères et cosmétique, sis au local commercial, Av 7 novembre num 36, Boumhel Elbassatine (actuellement av de la liberté), Ben Arous avec ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées au bureau du Maître Louay Zouaoui sis au 26 rue d'Angleterre, Tunis dans les délais conformément aux dispositions du code de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 6/6/2023.

2023R01484FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé; enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzelfa le 22/5/2023 sous le n°23200806 (quittance n°M018893) Monsieur Kais Ben Amar Amri; titulaire de la carte d'identité n°06377333 demeurant à Menzel Bouzelfa a cédé à Société Allouhoum Amri; Matricule Fiscal n°1818211/K sis à Menzel Bouzelfa le fonds de commerce concernant la vente des jus et pâtisserie.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de Maître Atidel Messoud sis à l'avenue Mohamed 5 immeuble Jamila Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

2023R01488FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé; enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzelfa le 22/5/2023 sous le n°23200805 (quittance M018886) Monsieur Habib Ben Amar Amri; titulaire de la carte d'identité n°5102173 demeurant à Menzel Bouzelfa a vendu à la Société Allouhoum Amri; Matricule Fiscal 1818211/K le fonds de commerce due à Menzel Bouzelfa concernant la vente des viandes en détail.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de Maître Atidel Messoud sis à l'avenue Mohamed 5 immeuble Jamila Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

2023R01489FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18/5/2023, enregistré à la recette des finances Mégrine le 18/5/2023 selon quittance n°M044314 et sous le n° d'enregistrement 23202632, Mr Mohsen Terchella demeurant à la rue Hafedh Ibrahim, n°17, Hammam Al-Shatt, a vendu le fonds de commerce à Me Waad Dwiri demeurant à la rue El sanawber jrissa, Al-Kef pour l'activité tout commerce, exploité dans le local sis à la rue Habib Bourguiba n°85 Mégrine Ben Arous.

Les oppositions doivent parvenir chez maître Noureddine Ben Amor à son bureau à l'avenue de la République (Impasse Andalous) - Mégrine Ben Arous dans les 20 jours de la parution de la présente publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal "le Quotidien" du 25/5/2023.

2023R01495FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte, sous seing privé du 19/5/2023, enregistré à la recette des finances à Hammamet le 22/5/2023 sous le n°23202876, quittance n°M075015, Mr. Sahbi Ben Salem Aouichaoui titulaire de la C.I.N n°06450447 délivrée le 27/11/2013 la totalité d'un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue de Koweït - Hammamet, enregistré au registre national des entreprises sous le matricule n°1731582/K à Mr. Hassen Ben Daou Aazri titulaire de la C.I.N n°06516773 délivrée le 01/9/2018. Toute opposition du fonds de commerce devra se produire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Essahafa et la Presse le 01/6/2023.

2023R01497FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/5/2023, enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 23/5/2023 sous le n°23202268 quittance n°M042146.

Monsieur Fawzi Ben Omar, titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 03575952, domicilié à Sadghian Djerba, a vendu à la Sté «Bahja Hassan», société à responsabilité limitée titulaire de l'identifiant fiscal 1774893J sis à la rue Salah Ben Youssef Djerba Midoun prise en la personne de son représentant légal, Monsieur Hassan ben Moncef ben Al-Jilani Onis Gérant de la société et le domicilié à Haddad Midoun, Djerba, Médenine, titulaire d'une carte nationale d'identité numéro 09131274 DD délivrée en Tunisie le 19/01/2023.

Toutes les oppositions sont reçues au siège social de la Sté «Bahja Hassa», rue Salah ben Youssef Djerba Midoun 4116 Médenine ou bien au bureau de l'avocat Faissal Jamai rue Salah ben Youssef immeuble ben Younes Djerba Midoun 4116 Médenine, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien.

2023R01498FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 26/5/2023 et enregistré à Thyna Sfax le 26/5/2023 reçu n°23201024, enregistrement n°M028811, Mme Nadia Chermiti C.I.N n°08195946, demeurant à la Route de Gabès km 7.5 Cité El Moez Sfax a vendu à Mr Hamdi Ben Hlel C.I.N n°08879925 demeurant Hay Lahbib Sfax la totalité du fonds de commerce pour utilisation dans la vente de services médias et de jeux destinés à l'enfant représenté et sis à la Route de Gabès Km 7.5 Sfax.

Toute opposition éventuelle à la vente doit être déposée entre les mains de Mme Nadia Chermiti à son adresse à la Route de Gabès km 7.5 Sfax jusqu'à ce des objections légales ont été reçues.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 6/6/2023 par numéro 23/11149 du 5/6/2023.

2023X00776FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré 4/5/2023 à la recette des finances de la Goulette quittance n°56006 enregistrement n°23203287 Monsieur Achraf Taouriti a vendu à Monsieur Aymen Achour tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels d'une activité de tous Commerce, sis au 21 Rue Houcine Bouzaiene le Kram Est - Tunis.

Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) et qui a été publié au journal "Achourouk" et au journal "Le Quotidien" le 02/6/2023 chez l'Avocat Maître Mohamed Saidana Rédacteur du contrat et ce à l'adresse de son bureau sis au 3 Avenue Borj Borguiba - Tunis.

2023401474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente inscrit à la recette des finances de Gafsa le 30/5/2023 quittance n°M027960 sous n°23203940 (annonce du 02/6/2023 au journal Echourouk n°IP223/5198) Madame Nihed bent Mustapha ben Mohamed Bouzeyene a vendu à la société cafés bondin tout le fonds de commerce exploité pour tout commerce cité à l'avenue Lazhar Fouli Gafsa. Les oppositions prévues seront reçues dans un délai de 20 jours dés la parution au JORT à l'adresse de maître Dbara Mohamed sis au 43 avenue Habib Thameur Ariana.

2023401477FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 22/5/2023 et 25/05/2023 enregistré à la recette des Finances rue Arbi Zarrouk Béja le 29/5/2023 enregistrement n°02142646 quittance n°M036003, Monsieur Wassim Ben Mouldi Ben Abdallah Bouguerra immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro 1820267Y titulaire de la carte nationale n°02142646 demeurant à Cité manar n°119 Béja a vendu à la société FORMAGGIO DI VAGA représentée par son gérant Monsieur Mohamed Omrani sa CIN 02142646 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Beja 9000, l'intégralité du Fonds de Commerce qui consiste à un local spécialisé dans la vente de lait et ses dérivés vente de fromage exploité au local sis au rez-de-chaussée avenue Habib Bourguiba Béja avec tous ses éléments matériels et immatériels. Les oppositions doivent être faites auprès du bureau de l'avocate Maître Awatef Aloulou ayant son bureau à complexe Nour city Appt. A2-3 Centre urbain Nord Tunis dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis est paru au quotidien "Le Quotidien" du 3 juin 2023.

2023401486FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 22/5/2023 et 25/5/2023 enregistré à la recette des Finances rue Arbi Zarrouk Béja le 29/5/2023, quittance n°M035998 enregistrement 23203795, Monsieur Mouldi Ben Mansour Ben Abdallah Bouguerra immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro 0102206D sa CIN 02248770 demeurant à Cité Manar n°119 Beja a vendu à la société FORMAGGIO DI VAGA représentée par son gérant Monsieur Mohamed Omrani sa CIN 02142646, SARL en cour de constitution, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Béja 9000, l'intégralité du Fonds de Commerce qui consiste à un local spécialisé dans la vente du fromage et les produits alimentaires conservés, exploité au local sis au rez-de-chaussée avenue Habib Bourguiba Béja avec tous ses éléments matériels et immatériels.

Les oppositions doivent être faites auprès du bureau de l'avocate Maître AWATEF ALOULOU ayant son bureau à complexe Nour city Appt. A2-3 Centre urbain Nord Tunis dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis est paru au quotidien «Le Quotidien» du 3 juin 2023.

2023401487FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 26/5/2023 enregistré à la recette des finances de l'Avenue de l'indépendance Le Bardo le 30/5/2023, enregistrement n°232053, quittance n°M045793

Mme. Naziha bent el Moncef ben Ali Al Abidi titulaire de la C.I.N. 08316489, Mme. Tayssir ben al Saber ben Othmen Al Chaouachi titulaire de la C.I.N. 14754542 Mme. Mayssa ben al Saber ben Othmen Al Chaouachi titulaire de la C.I.N. 14510532 ont cédé le fonds de commerce exploité pour un salon de thé sis au 01 rue Casablanca Ras Tabia Bardo Tunis à Mme. Hinda bent M'Amer Ben Ali Al Mejri titulaire de la C.I.N. 05235225

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'assignataire au 8 rue El Rahima Borj twil Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 9 juin 2023.

2023401493FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances «RUE NEMSA» le 29/3/2023 Quittance n°M027736 enregistré sous le n°23201650, Mme Wassila Ben Saad Ben Ali Farkous a cédé à Mr Rabie Aouadi CIN n°14254324 le fonds de commerce exploité comme une Buvette située au 6 Bis rue Mauritanie Belvédère Tunis.

Les oppositions doivent être représentées entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Mohamed Amri à son étude rue Argentine Résidence Argentina Belvédère Tunis.

Cette annonce sera publiée dans un journal Quotidien "Le Quotidien" le 7/6/2023.

2023401494FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Beb Souika le 24/5/2023 n°M036487 sous le n°23301446 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL ENERGY" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société FRERES NOUILI «SNC» demeurant à l'Avenue Hédi Saidi gouvernorat de Tunis pour une durée de deux ans à dater du 01/4/2023, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL SISE à l'Avenue Hedi Saidi.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société FRERES NOUILI représentée par Mr Rached Nouili durant leur gérance.

2023R01456FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Chebba le 18/5/2023 n°24852 sous le n°23300755 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL ENERGY" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société KHLIFA SASSI DE VENTE CARBURANT «SUARL» demeurant à Melloulech gouvernorat de Mahdia pour une durée de deux ans à dater du 15/4/2023, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL SISE à Melloulech.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société KHLIFA SASSI DE VENTE CARBURANT représentée par Mr Khlifa Sassi durant leur gérance.

2023R01457FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé du 17/5/2022, enregistré à la recette des finances de Midoun le 23/5/2022, quittance n°M039446, enregistrement n°22301824, Mourad Ben Abi Zid, identifiant unique n°0482333Y domicilié à Sidghian Djerba, a loué à Massoud Fkih, domicilié à l'avenue Salah Ben Youssef Midoun Djerba, le fonds de commerce, sis à l'avenue Salah Ben Youssef Midoun Djerba, destiné à la vente des produits sanitaire, d'électricité et de téléphone portable et ses accessoires.

Les oppositions sont recevables auprès du locataire à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 31/5/2023 au journal quotidien Achourouk.

2023R01464FCCC3

Résiliation de contrat de fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P en date du 6/10 Avril 2023 enregistré à la recette des finances Av la France Nabeul le 24/4/2023 reçu n°M029423 enregistrement n°23301528, il a été convenu de résilier le contrat de location de fonds de commerce, conclu entre Mr. Sahbi ben Abdelkader ben Mohamed Sassi et la Société Knioua pour la représentation et la distribution. D'un local sis au 32, Rue Om Kalthoum, Nabeul Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse daté du 24/5/2023.

2023R01478FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Mr Melayah Moktar a loué à Mr Boughdiri Elaïd en vertu de l'acte SSP enregistré à la recette des finances Gandi au 31/5/2023, quittance n°M049837, enregistrement n°23302563 la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé au 51 Rue Moktar Atia Tunis.

Toute opposition doit se faire à l'adresse du fonds situé à 51 Rue Moktar Atia Tunis dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée le 6/6/2023 dans les deux journaux Le Quotidien et Echourouk.

2023R01483FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 12 et 13 Avril 2023, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 05/06/2023 sous le n°23300659, La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Amrou Neji, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par le magasin de dattes N° 26 sis au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des Dattes et Fruits importés non produits localement.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/04/2023 au 31/03/2024, renouvelable par tacite reconduction.

2023R01504FCCC3

Résiliation d'un contrat de location de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17/5/2023, enregistré à la recette des finances Victor Hugo à Sousse en date du 18/05/2023 sous quittance n°M033672 et enregistrement n°23302154, la Société «Hospitality Management & Consulting», IU 12527061 L, Bailleresse, et Société «The Base for Restaurants and Night Club TRN», IU 1737227 X, locataire-Gérant, ont convenu de résilier le contrat de location-gérance de fonds de commerce situé au RDC du complexe Tej Marhaba, Avenue Taieb M'hiri 4000 Sousse (acte initial en date du 14/9/2021, enregistré à la recette des finances Victor Hugo à Sousse en date du 22/9/2021 sous quittance n°M040769 et enregistrement n°21302645, publié au JORT n°93 du 13/10/2021).

La présente résiliation a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 7/6/2023.

2023S00698FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite à un acte SSP de location de fonds de commerce en date du 12 et 16 Mai 2023 enregistré à la recette des finances la Marsa le 18/5/2023 enregistrement 23303102 Quittance n°68101. Il a été convenu la location du fonds de commerce appartenant à Khalil Derbel, titulaire de la C.I.N n°08706230 et à Saber Wababi, titulaire de la C.I.N n°05451495, le fonds de commerce crée et exploité en tant que restaurant, salon de thé et viennoiserie au local sis au rez-de-chaussée angle rue Mohamed Ali Tabek n°84 et la route Gammarth - la Marsa; à Etablissement Kenza et Aline «BIG 7», SARL, titulaire de l'identifiant fiscal n°001/E/P/1818808/K. dont le siège social sis au n°48 rue Mohamed Ali route de Gammarth la Marsa ouest, représentée par sa gérante Mme Kamilia Dhifallah, titulaire de la c.i.n n° 07185140.

Cette annonce a été publiée au journal «Essahafa» en date du 7/6/2023.

2023401492FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndic des copropriétaires de la résidence «Halima»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndicat des copropriétaires du 29 octobre 2022 enregistré à la recette des finances la Goulette sous le numéro 23701471, la quittance n°M024309 du 23/02/2023. Le syndicat des copropriétaires de la résidence Halima sise à Ain Zaghouan Nord, s'est constitué et il a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Sté ARISOTA REALTY représentée par sa gérante Mme Amani Khadija El Werssighni.

Trésorier : Mr Sofien Kordi

Membres : Mme Kaouther Elwafi et Mme Haifa Toumia.

2023R01459APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Groupement de Développement Agricole de Hammem Jabli de la délégation de Hammem Ghezez

Dénomination : Groupement de Développement Agricole Anamel Hawa

Objet : Groupement de Développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.

Activité : d'une manière générale, l'accomplissement de toute mission visant le renforcement de l'intérêt collectif et ses adhérents.

Siège social : Centre multiactivités à Hammam Jabli - Nabeul

Nom et prénom du président : Barbirou Ep Ghozzi Mariem.

2023R01467APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Ain Mzach

Siège social : Ain Mzach Om Laboibe Fahes

Objectifs : eau potable.

Membres :

- Président : Noureddine Khili

- Trésorier : Ali Riahi

- Membre : Atef Khili.

2023R01485APSF1

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble SEDRA PALACE sis à la route de Tunis km7 - Sedra - Sakiet Ezzit - Sfax

En vertu du PV de l'AGC de l'immeuble SEDRA PALACE, du 8 mai 2022, enregistré à la recette des finances le 25 mai 2022, sous le n°23701785, quittance n°M042250, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble SEDRA PALACE est constitué, sis à la route de Tunis km7 - Sedra - Sakiet Ezzit - Sfax

Et en vertu du dit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Zaidi Nizar : Président du syndicat

- Mr Maazoun Hossin : Trésorier

- Mr Zaydi Hossin : Membre

- Mr Ouerghemi Abd-Allah : Membre

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble SEDRA PALACE entame ses travaux officiellement le 8 mai 2022.

Et en vertu du PV de l'AGO de l'immeuble SEDRA PALACE, du 23 octobre 2022, enregistré à la recette des finances le 25 mai 2022, sous le n°23701786, quittance n°M042254, et après les élections, le syndicat est composé désormais de :

- Mr Kotti Lotfi : Président du syndicat

- Mr Turki Hédi : Trésorier

- Mr Ouerghemi Abd-Allah : Membre

- Mme Louati Faten.

2023X00770APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Club Ennasser de Pétanque Metlaoui

Local de l'association : Complexe de Jeunesse Metlaoui 2130

Président : Zayani Haykel

Membres : Slimani Mohsen, Zorgani Nizar, Rabbi Mahmoud, Tlili Kamel

Objectifs :

Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques, techniques et sportives les amener au plus haut niveau moral.

Spécialité : Pétanque.

2023X00774APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix de 40%

1) Créancier poursuivant : A.T.B, S.A matricule fiscal 14161Q, représentée par son P.D.G, demeurant à 9 rue Hédi Nouira Tunis, En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : FETHIA EL OUEDRENI, CIN 03596535 demeurant au n°1 Rue Ali Ben Ghthahem Gabès et au N°K08, Immeuble CNRPS, Avenue Mohamed Ali Gabès.

3) Avocat poursuivant : Maître Kais Rouis, Avocat à la cour de cassation, avenue du Maghreb arabe houmt souk Djerba, matricule fiscal 970381A.

4) Titre exécutoire :

1- Injonction n°16742 le 17/9/2019 du tribunal de 1ère instance de Gabès et signifiée par l'huissier notaire maître Mohamed Taha Aissaoui le 8/10/2019 sous le n°9712.

2- Hypothèque d'un montant de 68.000.000dt en vertu du contrat de prêt enregistré le 27/7/2015 à la recette des finances rue Boulbaba M'rabet Gabès (Quittance n°037095, Enregistrement n°15604520) inscrite au registre foncier de Médenine sur titre foncier n°30384 dénommé «Fida» le 01/9/2015 dépôt Médenine vol 04, n°2817.

5) Saisie exécutoire : procès-verbal de saisie exécution par huissier notaire maître Mohamed Taha Aissaoui le 02/02/2023 sous le n°27861 et inscrit au registre foncier le 8/3/2023 dépôt Médenine, vol 1m/2023, n°1491.

6) L'immeuble mis en vente : titre foncier n°30384 Médenine situé dans le plan d'aménagement urbain Midoun Djerba dénommé «FIDA» d'une superficie égale à 170m² consistant en un terrain clôturé et contenant une maison ancienne d'une superficie de 67m² délimité au sud, est et ouest par des habitations et au nord par une voie publique.

7) Les hypothèques :

- Hypothèque d'un montant de 30.000.000dt au profit de la BH bank inscrite le 15/6/2007 vol 05 Médenine n°3261.

- Hypothèque d'un montant de 42.000.000dt au profit de l'ATB inscrite le 16/12/2008 vol 09 Médenine n° 5297 augmenter à 73.000.000dt inscrite le 30/9/2010 vol 08/2010 Médenine n°4862.

- Hypothèque d'un montant de 68.000.000dt au profit de l'ATB inscrite le 01/9/2015 vol 04 Médenine n°2817.

8) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé après réduction de 40% à 68.007.000dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

9) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Médenine le lundi 10 Juillet 2023 à 9 h du matin.

10) L'immeuble peut être visité tous les jours suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation du gouverneur.

2023T00604VEPA1

Vente aux enchères publiques de part indivise

D'un immeuble immatriculé et d'un immeuble immatriculé

Office Maître Chouikhi Fathia - Avocat à Médenine

Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine

Tél. : 75.648.400

Le créancier saisissant : Wifak International Bank (ex Société el Wifack leasing), en la personne de son représentant légal : société anonyme inscrite au registre de commerce sous le numéro B134782002 au tribunal de 1ère instance de Médenine dont le siège social sis à l'avenue Habib Bourguiba Médenine 4100, ayant élu adresse près son avocat Maître Fathia Chouikhi avocat à Médenine sis à l'Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine en sa qualité de créancier.

Le Débiteur saisi : Jamel ben Béchir ben Abdallah Cheyeb, ouvrier, demeurant à l'avenue Ali Ebn Abi Taleb Jemna Kebelli.

Avocat saisissant : Maître Fathia Chouikhi - Avocat près la cour de cassation sis à l'Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine / Tél. 75 .648.400

Immeuble objet de la vente : le saisi consiste en :

1/ Toute la part indivise du terrain nommé ANDALIB objet de titre foncier n°31365 Kebeli sis à la région Jemna délégation Kebelli sud gouvernorat Kebelli situé sur la rue pavée qui relie entre Jemna et Kebelli et qui s'éloigne de région Jemna du côté nord environ 600m se composant de l'ensemble de 36944 parts indivises de l'ensemble du terrain dont la superficie totale est estimée de 274452 m², sa partition générale 274452 parts) Consistant en une terre blanche à titre agricole qui contient du côté ouest une terre plantée palmier dune superficie de 14833 m² et qui contient une terre du côté ouest d'une superficie 1.5 hectare plantée palmier et le reste du terrain consiste en une terre blanche vide de toutes les coordonnées, déposé à la direction régionale de propriété foncière de Kebelli en date du 23/3/2021 livre de dépôt à Kebelli, volume n°01/2021 sous le n°2072.

Délimité : au nord; espace au long de 1497.23 m, le sud : espace au long de 963.97; à l'est : route agricole au long de 307. 10m à l'ouest : route de Jemna Kebelli au long de 357.90 m.

2/ Tout le terrain nommé Jamel objet de titre foncier n°31423 Kebelli composé d' une terre blanche à titre agricole sis à région Jemna délégation Kebelli sud gouvernorat Kebelli d'une superficie de 11811 m² nombre des lots 01, lot n°06.

Déposé à la direction régionale de propriété foncière de Kebelli en date de 4/11/2019 livre de dépôt à Kebelli, volume n°01/2019, sous le n°3289.

Délimité : au nord : pièce n°07 au long de 24.14 m dans une partie et au long de 48.46 dans une autre partie, le sud : terre pavée qui relie Jemna et Clouamn au long de 70.57 m²; à l'est pièce n°05 au long de 243.52 m, à l'ouest : pièce n°07 au long de 77 m dans une partie et au long de 133.56 dans une autre partie.

Prix d'ouverture : 82.180.000 selon l'estimation de l'expert Mr Abbes Abdelmajid en vertu de l'ordonnance sur requête n°21039 rendue par le Tribunal de Première Instance de Kebelli le 6/7/2022 avec les frais désignés par le Tribunal.

Date et lieu de vente : le lundi 10/7/2023 à partir du 9h et suivante devant la chambre des ventes Immobilières au Tribunal de première Instance de Kebelli.

Visite de l'Immobilier : Tous les jours de la semaine pendant les horaires du travail. Pour consulter le cahier des charges, vous pouvez le demander soit auprès du Greffe du Tribunal ou au bureau de l'avocat chargé d'effectuer les poursuites.

Pour participer à l'enchère, renchérisseur devait assurer le 1/3 du prix d'ouverture ou présenter un chèque avec provision.

Les Ressortissants Etrangers ne peuvent participer à l'enchère qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée par Mr. Le gouverneur.

2023R01480VEPA1

Vente immobilière aux enchères

Demandeurs : Amira bent Rjab Essmari femme au foyer demeurant à la rue Ezedine Limam Menzel Bouzelfa gouvernorat de Nabeul domiciliée au cabinet maître Boutabba Anis avenue Habib Bourguiba Tataouine.

Défendeurs : Ahed Ben Mohamed Tahar Dbira travaille une demeurant à Immeuble Lamloum route de Tataouine Médenine

L'avocat poursuivant : Maître Boutabba Anis avocat à la cour de cassation sis à l'avenue Habib Bourguiba Tataouine.

L'immeuble à enchérir : la totalité du terrain nu à usage de construction sis à Chebet Sali délégation de Médenine nord gouvernorat de Médenine délimité au sud Elmohsen Bougares au long de 10m en suite les limites de la voie ferrer au long de 20m à l'est Ejilani Bougares au long de 16.70m au nord Samira Elhajem au long de 24m et à l'ouest route goudronné au long de 16.70m d'une superficie de 438.67 m².

Mise à prix : Trente cinq mille quatre-vingt treize dinars 600 millimes (35.093.600).

Date de l'adjudication : le lundi dix juillet deux mille vingt trois à la salle d'audience du tribunal de 1ère instance de Médenine. La consultation des cahiers des charges est possible auprès du greffe du tribunal ou auprès de l'avocat poursuivant, la visite des lieux est possible tout les jours ouvrable horaire administratif.

2023R01482VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le mercredi 12/7/2023 à 9h du matin, à la chambre des saisies Immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien Immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, Immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : La société GRANDS TRAVAUX MEGHAIETH, SARL, MF 002535 M, représentée par son liquidateur monsieur Ismail Sbaii à son adresse immeuble elbaraka Rue Taher Sfar - Sousse (en sa qualité d'emprunteur).

Tiens détenteur, propriétaire du titre mis en vente :

Monsieur Fredj Ben Mabrouk Ben Ali Ajimi, demeurant à la rue Bechir Jwili n°24 - Mazdour,

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 84526 Monastir relatif à la propriété nommée "NARJESS" composé de la parcelle 557, d'une superficie de 3290 m², se situant à mazdour - Bembla gouvernorat Monastir.

Il s'agit selon l'expertise d'un terrain agricole de forme oblique multi angles ouvrant du côté nord sur une vole publique direction Ouardanine - Menzel Khir, il contient 10 oliviers, 3 amandiers : Il est limité au Nord par une voie publique et la parcelle 634, coté Est, propriété d'autrui, côté sud les parcelles 558-659-562, côté Ouest les parcelles 808+556+633.

Mise à prix :

Cent soixante quatre mille et cinq cent dinars (164.500 ,000DT).

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix Indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2023S00703VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le mercredi 12/7/2023 à 9h du matin, à la chambre des saisies Immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien Immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, Immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : La société GRANDS TRAVAUX MEGHAIETH, SARL, MF 002535 M, représentée par son liquidateur monsieur Ismail Sbaii à son adresse immeuble elbaraka Rue Taher Sfar - Sousse (en sa qualité d'emprunteur).

Tiens détenteur, propriétaire du titre mis en vente :

Monsieur Mohamed Ben Abdesselem Ben Mohamed Laben, demeurant à la rue Ali Belhwen - Mazdour.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 85867 Monastir relatif à la propriété nommée "NARJESS" composé de la parcelle 02, du plan de morcellement de la parcelle 35 du TF 27923 Monastir d'une superficie de 6418 m² situé à Mazdour - Bembla, gouvernorat Monastir. Il s'agit selon l'expertise d'un terrain agricole de forme oblique multi angles ouvrant coté Ouest sur une vole publique direction Mzaougha et un passage agricole côté sud. Il contient 45 oliviers. Il est limité côté nord par la parcelle 03 et 647, côté Est la voie publique goudronnée direction Mazdour - Mzaougha, côté sud, un passage agricole et la parcelle 01 et à l'ouest, les parcelles 01 - c36 - c37 - c 38.

Mise à prix :

Cent soixante milles et quatre cent cinquante dinars (160.450 ,000 DT).

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant .Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix Indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2023S00704VEPA1

Vente suite au commandement valant saisie exécution immobilière

Etude Maître Sami Elleuch

Chambre des ventes immobilières

Tribunal de première instance de Sfax

N°5713 audience du 10/7/2023

La poursuivante : La société Entreprise de Travaux Publics KILANI, SARL, représentée par son gérant représentant légal ; ayant son siège social à la route de Médenine BP 59 Gabès 6000, Identifiant unique 003613N ; domicile élu chez son avocat Maître Sami Elleuch ; Imm. Centre Marhaba, B 4-5, Rue Taher Sfar 3000 Sfax.

Le saisi : La Société Abdel & Co Services «ACOSERV» SARL; représentée par son gérant représentant légal; ayant son siège social à la résidence les Jasmins. Apt. 52 Route de Tunis km 2 Sfax; Identifiant unique 565640Q.

L'immeuble objet de la saisie : La totalité de l'immeuble consistant en une parcelle de terre objet du TF n° 52751 Sfax dénommé «Zmorda II» d'une superficie de 830 m² divisé en 830 parts, composé de la parcelle n°7 ; sis au nord de Sfax au bord de la route n°1 menant de Borj Bourguiba vers Tunis le dit immeuble comprend une construction de plusieurs étages.

Mise à prix : Cinq millions de dinars (5.000.000 ,000 d).

Lieu et date de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi 10 juillet 2023 à partir de 9 h du matin à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, Rue Victor Hugo 3000 Sfax.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine.

Renseignement : Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de première instance de Sfax ou l'étude de Maître Sami Elleuch Imm Centre marhaba B 4 - 5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax, où est déposé le cahier des charges.

2023X00757VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Compagnie internationale Arabe de recouvrement «C.I.A.R», Société Anonyme, siège social 10 rue pierre de Coubertin 1er étage Tunis et à Sfax en sa succursale à rue Salem Harzallah, R.N.E n°0751191B remplaçant la B.I.A.T en vertu d'une convention de cession de créance n°23 datée du 31/12/2018 enregistrée à Tunis le 28/02/2019.

Partie saisie : 1) Chokri Ben Raouf Bouguerriou, adjoint d'assurance, titulaire de la CIN 05334668, sis à route de Teniour km6 avenue Bourguiba 258 Chihia Sfax.

Le reste des héritiers de feu Raouf Bouguerriou qui sont : 2) Noha bint El Hadi Bouguerriou, femme de foyer, titulaire de la C.I.N 01216981, 3) Fatma Bouguerriou, 4) Anis Bouguerriou, titulaire de la C.I.N 08171766, ouvrier 5) Rahma Bouguerriou. Ayant leur domicile à route de Teniour, km 6 Rue Hédi Chaker Tbolby, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim ayant son étude à rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain, clôturé, de forme oblique sis à Sfax à la route de Taniour km6, rue Hédi Chaker, Tboulbi, d'une superficie de 475 m², sur lequel est édifiée une villa adjacente à autrui en sa partie sud, d'une superficie couverte d'environ 156 m². Elle est composée d'une véranda ouvrant sur l'Est menant à un hall, 4 chambres, un autre hall, une cuisine équipée d'armoires basses et dont les murs sont recouverts de céramique, elle a une ouverture qui mène à une salle d'eau et une douche, elle s'ouvre sur un petit espace non couvert.

Sur le coté sud Est du terrain, est bâti un garage d'une superficie de 30 m². Il est accessible du coté ouest et donne sur l'intérieur de la propriété qui est équipée d'électricité et d'eau potable.

Le bien est délimité de l'Est par une rue d'environ 5m de largeur d'où il est accessible, du nord par Ben Mualim, de l'ouest par Abid et Daghdougui et du sud par Dar Omar Ben Mualim.

La mise à prix : 160.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 10/7/2023 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Aboukacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2023X00764VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siége social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, RC B187881996, RNE 0000110F.

Partie saisie : Feriani Mourad, titulaire de la CIN n°01277093,menuiserie de meubles, demeurant à route Mahdia km 10 à coté de la Sté super mousse Sfax 3011.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim ayant son étude à rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain de forme triangulaire, clôturé des 3 cotés, situé à Sfax sur la route de Mahdia, km 10 dans une zone industrielle, à gauche de la route vers Mahdia dans une rue à environ 800 m de la route principale, sa superficie est d'environ 740 m², sur lequel est édifié 4 bâtiments internes avec un toit en métal exploité par la partie saisie, selon sa déclaration dans le procès-verbal de saisie exécution; dont les descriptions sont les suivantes.

Le premier bâtiment : sa superficie couverte est d'environ 305 m², situé sur le côté nord de la propriété. Il dispose d'un atelier accessible du coté Est à travers une porte métallique à deux volets. Son sol est dallé de ciment et son plafond est d'environ 4,80 m de hauteur. Dans son angle nord ouest se trouve une administration dont le toit est recouvert de plaques isolantes qui comprend 2 bureaux, 2 toilettes et un vestiaire.

Le deuxième bâtiment : c'est un entrepôt accessible à travers une porte sur rail ouvrant sur le coté nord, sa surface couverte est de 260 m², il est situé sur le coté sud de la propriété, son sol est dallé de ciment, et son plafond est d'environ 6 m de hauteur.

Le troisième bâtiment : sa surface couverte est de 60 m², il est situé dans le coin sud Est de la propriété, son sol est carrelé de ciment et son plafond mesure environ 3,90 m de haut.

Le quatrième bâtiment : sa surface couverte est d'environ 115 m², il est situé sur le côté Est de la propriété, son sol est dallé de ciment, et son plafond mesure environ 3,90 m de haut.

La propriété est délimitée de l'Est par une rue de 12 m de largeur, du sud et de l'ouest par une rue de 8 m de largeur et du nord par société M.D.I

La mise à prix : 335.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 10/7/2023 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2023X00765VEPA1

Avis aux créanciers

Désignation d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n°81504 du 23 Mai 2023 émanant de président du tribunal de 1ère instance de la Manouba, Mme. Baalouch Nadia a été désignée liquidateur du feu Moufida Ben Mabrouk Mhadhbi,

Les créanciers sont priés de présenter leurs titres de créance au cabinet du liquidateur à la rue 10200 n°43 - El Wardia 2 - Tunis, Tél : 20.060.026 et ce dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au JORT.

2023T00598VEPA2

Avis

Suivant l'ordonnance du tribunal de 1ère instance de Tunis le 5/6/2023 concernant la liquidation de la succession du défunt Mohamed Sadok Mzabi a été décidé de remplacer le liquidateur Mokdad Zoghlami par le liquidateur Sahbi Sigani.

2023T00602VEPA2

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

Société SOTRAPOC, SARL

Siège social : Route Zéramdine, P.K. 3, Jemmal

Identifiant Unique : 039203Q

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Sousse n°3121 du 29/5/2023, la société SOTROPAC, SARL, sise à la Route de Zeramdine, PK 3 Jemmal, a été déclarée en Faillite et a fixé la date de cessation de paiement le 15/05/2006 .

Le jugement a désigné son Excellence Madame Amani Zitouni juge commissaire et Monsieur Ridha BELAID Syndic de la Faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du Code de commerce, il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créance et le bordereau indicatif au Syndic de la Faillite sis à l'adresse suivante :

Rue 1er janvier, Immeuble Jaballah, 4060 Kalaa Kebira, Tél : 98 409 208, et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication du présent avis pour les créanciers résident en Tunisie et dans un délai de 60 jours pour les créanciers résident à l'étranger. Tél : 98 409 208.

2023S00693VEPA2

Avis aux créanciers

Distribution de deniers

République Tunisienne Ministère, de la Justice Tribunal de

1ère Instance de Monastir

Affaire n°350/23

Selon les articles 467 et 468 du code du CPCC et par décision du Juge de distribution de deniers auprès de 1ère Instance de Monastir affaire n°350/23 pour l'ouverture des procédures de distribution des montants des deniers selon degrés et suite à la requête faite par maître Aloui Mounir à Monastir et contre la société Bestar et dont son siège à la route de Sousse Sahline.

Et après consignation du montant (14.400.000) à la caisse des dépôts et consignations le 3/10/2022 quittance n°M101981 et selon attestation de dépôt en date du 31/3/2023 sous n°19/2023.

Tout créancier qui envisage de participer à la répartition du montant doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiant sa créance par l'Intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

2023S00695VEPA2

Règlement judiciaire

Abdenaceur Achour

Av Habib Bourguiba 5170 Chebba

MF : 0612182B

En vertu de la décision n°001/23 du 15/3/2023 par monsieur le président du tribunal de 1ère Instance de Mahdi, il a été déclaré :

- Le déclenchement de la procédure de règlement judiciaire de Mr Abdenaceur Achour.

- Désignation de Mr Ridha Zaghouane en qualité d'administrateur judiciaire chargé de l'élaboration de plan de redressement.

Les créanciers doivent inscrire leurs créances antérieures à la présente décision auprès de l'administrateur judiciaire dont l'adresse 14 Av de la république 4000 Sousse, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

2023S00701VEPA2

Avis

En date du 02/6/2023, Mr le juge chargé des règlements des ordres et des distributions auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax a ordonné l'ouverture de procédures de distribution dans l'affaire n° 652 objet des deniers consignés à la caisse des dépôts et consignations en vertu du reçu n°M039113 en date du 10/11/2022 du montant de 226.500.000 dinars.

Suite à la requête de distribution introduite par Maître Iram Khemakhem pour le compte de Diar Chedhli de promotion immobilière contre sa débitrice Société Générale d'Electricité Industrielle et le reste des créanciers déclarés dans l'ordonnance sur requête.

Il est rappelé qu'en vertu de l'article "468 CPCC" dans le délai de trente jours de la parution au journal officiel, de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit, pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Cette notification a été émise en application des dispositions des chapitres 466 et 467 CPCC.

2023X00775VEPA2

Nomination de liquidateur

Suivant l'ordonnance sur requête n°1803 émanant du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 16/5/2023, il a été décidé la nomination de Madame Sahar Yousfi domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad, Ariana - Tél : 56 746 457, en qualité de liquidateur des biens

communs entre Souad Wechtati titulaire de la CIN 02236824 et Mondher Khoufi titulaire de la CIN 01276105.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2023401482VEPA2

Liquidation d'héritage Abdelaziz Hebli

En vertu de la décision émanant de la présidente de tribunal de première instance ben Arous datée de 29/5/2023 (dossier de liquidation n°176), maître Sameh Khemiri son adresse est au 48 rue d'Iran 2ème étage bureau n°5 Lafayette 1002 Tunis tél (22761321 - 97681749) a été nommée liquidatrice d'héritage Abdelaziz Hebli pour procéder à leur inventaire à leur gestion et à leur répartition entre les héritiers chacun selon sa part légale, sous la supervision de monsieur Tarek Ferchichi juge commissaire.

2023401490VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

COFAT KAIROUAN

S.A au capital de 5.000.000 Dinars

Siège social : 40 rue du 18 janvier 1952 - Bab Bhar 1001 Tunis

IU : 1748587B

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Kairouan sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 30 juin 2023 à 17 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, Bab Bhar 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2023T00596SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

MEDAI

S.A. au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : c/o BTK - 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

IU : 1114727 X

Messieurs les Actionnaires de la Société MEDAI sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 30 juin 2023 à 15 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2023T00597SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

APICEM - «Private Institute for Science and Technology IN applied Informatics of Sousse

Société anonyme

Au capital de 3 500 000 DT

Siège social : Résidence les Ambassadeurs, 1er Etage, Bloc A, Rue de la Feuille d'Erable - Cité Les Pins les Berges du Lac II - 1053 Tunis - Tunisie

Identifiant Unique : 1705772Q

Messieurs les actionnaires de la société APICEM, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à neuf heures au siège de la société, à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs au même exercice ;

3. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

5. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général;

7. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

8. Questions diverses;

9. Pouvoir pour formalités.

En cas d'empêchement d'un actionnaire d'assister personnellement à l'Assemblée Générale Ordinaire, il peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par un mandataire, dûment habilité à cet effet.

Les documents nécessaires à l'Assemblée, seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à compter du 19 Juin 2023, et ce conformément aux dispositions légales.

2023T00600SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDITERRANEE BITUME

(BITUMED S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Zone Pétrolière de Radés, BP N° 91- 2040 Radés

Matricule Fiscal : 048125 V A M 000

Messieurs les Actionnaires de la Société BITUMED S.A sont convoqués en distanciel par vidéo conférence le 13 Juillet 2023 à 9H30 (Heure Tunisienne) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

2) Lecture & approbation du rapport de gestion de l'exercice 2022.

3) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

5) Approbation des conventions et opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales et objet du rapport spécial du commissaire aux comptes.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2022

7) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2022

8) Fixation des jetons de présence aux administrateurs

9) Ratification de la cooptation d'un Administrateur

10) Approbation du projet de la fusion par absorption de la société Energy par la Société BITUMED ainsi que le document juridique de la fusion.

11) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt.

2023R01461SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

Capital social 8.990.040 dinars

Siège social : 33 Rue Ibn Bessem Menzah 4 - Tunis 1004

IU : 0349474N

CNSS : 180203-74

Les actionnaires de la SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 30 juin 2023 à 10 heures au 33 Rue Ibn Bessem Menzah 4, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de tenue de l'Assemblée Générale

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatif à 2021;

4. Approbation, s'il y a lieu, des comptes relatifs à 2021 ;

5. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales de l'exercice 2021;

6. Affectation du résultat de 2021 ;

7. Quitus à donner aux administrateurs;

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités;

Les documents prévus par les textes en vigueur sont à votre disposition à l'adresse sus indiquée.

2023R01481SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SOMAGRI S.A

Société anonyme

Au capital social : 1 425 000 DT

04 Rue, Sophonisbe Notre Dame 1002 Tunis

Identifiant unique : 0858216 E

Les Actionnaires de la société SOMAGRI SA sont convoqués à :

L'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 30 juin 2023 à 11 heures

Au siège social de la Société SOMAGRI au 4 rue Sophonisbe Notre Dame 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers; Lecture et discussion du rapport d'activité du conseil d'administration sur l'exercice clos au 31 Décembre 2022 ; Lecture du rapport général du commissaire aux comptes; Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs.

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations règlementées prévues par l'article 200 des codes des sociétés commerciales

3- Affectation du résultat de l'exercice 2022

4- Questions diverses.

Les documents exigés par la loi et statuts soumis à l'Assemblée sont disponibles à la disposition des Actionnaires au siège social de la société, à savoir :

- Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- Le rapport d'activité du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

- Le rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Les projets des résolutions,

- Les statuts de la société,

- Les Avis de Publications RNE et JORT.

2023R01486SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

(Exercice 2022)

Skanes - Rivage S.A

Capital 270.000 D.T

Siège social : Hôtel Rivage Skanès - Dkhila - Monastir

M.F : N°38285F

R.C : N°1337871997

Messieurs et mesdames les actionnaires de la société SKANES RIVAGE, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Jeudi 6/7/2023 à 11:00 du matin au bureau de la Présidente du Conseil d'Administration, sis au Pacha Centre à la Rue Khéreddine Pacha à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'Administration afférent à l'exercice 2022.

- Lecture et examen du rapport du commissaire aux comptes relatif au même exercice.

- Discussion et approbation du rapport du Conseil d'Administration, du Bilan et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022 et distribution des dividendes.

- Approbation du contrat de gérance libre.

- Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Le présent avis a été publié au journal «Le Temps» le 7/6/2023.

2023R01487SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Société anonyme

Au capital de 776.875.000 de dinars

Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis

Identifiant Unique : 0001237A

MF : 1237 A/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 4 juillet 2023, à 10 heures du matin, à l'Immeuble STB - Rue Hédi Karray- El Menzah IV - Cité des Sciences «Salle de Conférence» et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2023-2024-2025.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir (dont l'imprimé est disponible auprès de la filiale d'intermédiation "STB-Finances") qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, au siège de l'Intermédiaire en Bourse STB Finance, sise à l'Immeuble STB - 24, rue Hédi Karray - El Menzah V - Cité des Sciences - Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2023R01500SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle ordinaire

Société PERLAMED

S.A. au capital 5 022 340 dinars

Siège social : Zone Industrielle Sbikha 2 Kairouan

Identifiant unique : 1497706 S

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux. comptes de la Société PERLAMED sont convoqués à l'assemblée générale annuelle ordinaire qui se tiendra le mercredi 5 juillet 2023 à partir de 17 heures à l'Hôtel PALAIS ROYAL sis à la Route Mahdia km 2 Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des procédures de convocation et du délai de la tenue de l'assemblée générale annuelle ordinaire

2- Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022

4- Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022.

5- Information sur les fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général.

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et les articles suivants du code des sociétés commerciales

7- Approbation des états financiers de l'exercice 2022

8- Affectation des résultats de l'exercice 2022

9- Octroi du quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

10- Election des membres du conseil d'administration pour le mandat allant de 2023 à 2025

11- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices de 2023 à 2025

12- Questions diverses.

13- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social de la société à la disposition des actionnaires durant le délai légal. L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera aux vues d'une procuration spéciale.

2023S00696SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires 2022

Société d'Aménagement de Sfax El Jadida

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 D

Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax

Identification Fiscale : 0026749D/A/M/000

Identifiant Unique : 0026749D

Registre de Commerce : B197141997

Messieurs les actionnaires au capital de la Société l'Immobilière El Jadida sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Jeudi 06 Juillet 2023 à 11h au siège de la Société d'Aménagement de Sfax El Jadida sis à l'Avenue des Martyrs, complexe Sfax 2000, Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des délais et des modalités de convocation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour l'année 2022

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2022,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022,

- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2022,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022,

- Approbation des conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,

- Affectation des résultats de l'exercice 2022, Quitus aux administrateurs,

- Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2022,

- Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025,

- Pouvoirs pour formalités.

2023X00768SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires 2022

Société L'immobilière El Jadida

Société anonyme

Au capital de 2.350.000 D

Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax

Identification Fiscale : 0043451 K/P/M/000

Identifiant Unique : 0043451K

Registre de commerce : B194851997

Messieurs les actionnaires au capital de la Société l'Immobilière El Jadida sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Jeudi 6 Juillet 2023 à 10h au siège de la Société d'Aménagement de Sfax El Jadida sis à l'Avenue des Martyrs, complexe Sfax 2000, Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des délais et des modalités de convocation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour l'année 2022

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2022,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022,

- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2022,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022,

- Approbation des conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,

- Affectation des résultats de l'exercice 2022,

- Quitus aux administrateurs,

- Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2022,

- Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025,

- Pouvoirs pour formalités.

2023X00769SANB3

Convocation

Horizon mécanique du sud

SA au capital de 220 000 dinars

Adresse : Z.I. Poudrière 1 Sfax

M.F : 008678 DAM 000

R.C : B129841997 Sfax

Il est porté à la connaissance de tous les associés de la Sté HORIMES qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le :

Dimanche 9/7/23 à 11 h du matin au siège de la Sté rue Mahmoud Akrout Z.I. Poudrière 1 Sfax.

2023X00777SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

La Société "LLOYD TUNISIEN" SA

Au capital de 45.000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble LLoyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0002395T

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société «LLOYD TUNISIEN» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 26 Juin 2023 à 11 H, au siège de la société TPR sis à la rue des usines Z.I Sidi Rézig 2033 Mégrine, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée,

2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

3. Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022,

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022,

5. Affectation de résultat,

6. Quitus aux Administrateurs,

7. Fixation des jetons de présence,

8. Approbations des conventions règlementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales,

9. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Suivi de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à 12H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée,

2. Transfert du siège social,

3. Modification corrélative des articles 6, 32, 38, 52 des statuts,

4. Modification des statuts en vue de le conformer aux dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement,

5. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2023401464SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

La Société "LLoyd Vie" SA

Au capital de 6.000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble LLoyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1301574S

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société «LLOYD VIE» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 26 Juin 2023 à 13 H, au siège de la société TPR sis à la rue des Usines Z.I Sidi Rézig 2033 Mégrine, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée,

2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

3. Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022,

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022,

5. Affectation de résultat,

6. Quitus aux Administrateurs,

7. Fixation des jetons de présence,

8. Approbations des conventions règlementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales,

9. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Suivi de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à 14H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée,

2. Transfert du siège social,

3. Modification corrélative des articles 6, 32, 38, 53, 54 des statuts,

4. Modification des statuts en vue de le conformer aux dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement,

5. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2023401465SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre

1003 Tunis El Khadra

0012364R

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 12 juillet 2023, à 11 h à l'usine de Msaken - Route de Kairouan Km13, à l'effet de délibérer sur :

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'Assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2022.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2022.

7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022.

8. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2022.

9. Affectation des résultats de l'exercice 2022,

10. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs et de la rémunération des membres du CPAI au titre de l'exercice 2022.

11. Ratification de la cooptation d'un administrateur

12. Ratification de la nomination d'un Président du conseil d'Administration

13. Approbation de la nomination d'un Administrateur représentant des actionnaires minoritaires par l'assemblée élective du 25/12/2022

14. Renouvellement partiel du conseil d'administration conformément à l'article 19 des statuts.

15. Approbation de la désignation des administrateurs indépendants par le conseil d'administration.

16. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs, le Président et le Directeur Général dans d'autres sociétés.

17. Désignation des commissaires aux comptes.

18. Désignation d'un nouveau membre du comité permanent d'audit interne

19. Pouvoirs pour les formalités.

2023401466SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SOTUFRA S.A»

Société anonyme

Au capital de 635.250 dinars

Siège social : Zone Industrielle Grombalia

I.F : 0020477XAM000

Messieurs les actionnaires de la société «SOTUFRA S.A» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 24 juin 2023 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2022 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;

- Examen et approbation des états financiers 2022 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

- Pouvoirs pour formalités.

2023401467SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE RESTAURATION ET DE LOISIRS - LE LAGON - SA

SA au capital de 450.000 Dinars

Siège social : S22 Immeuble Sabrine, cité Khalil, Gammarth, La Marsa

IU : 0030538Y

Les actionnaires de la société de Restauration et de Loisirs «Le LAGON - SA» sont invités à se réunir le 30 Juin 2023 à 11h au siège social de la société, sis à S22 Immeuble Sabrine, cité Khalil, Gammarth, La Marsa à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'ordre du jour ainsi que les modalités de convocation;

Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la réduction du capital puis son augmentation par apport en numéraire avec suppression des droits préférentiels de souscription;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à la réduction du capital puis son augmentation par apport en numéraire avec suppression des droits préférentiels de souscription;

Réduction du capital à néant;

- Augmentation du capital par apport en numéraire avec suppression des droits préférentiels de souscription;

- Modification corrélative des statuts ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2023401468SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2023 à 10H

GRAS SAVOYE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 75.000 dinars

Siège social : Avenue du Japon, Immeuble Ennouzha, 5ème Etage 1073 Montplaisir - Tunis

RNE : 0496715G

Messieurs les actionnaires de Gras Savoye Tunisie sont invités à se réunir en Assemblée Générale

Ordinaire le mercredi 21 Juin 2023 à 10h au siège de la société sise à l'avenue du Japon, Immeuble Ennouzha, Bloc Amira - Montplaisir - 1073 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice

- Allocation de jetons de présence au Conseil d'administration

- Démission d'un administrateur et Cooptation d'un nouvel administrateur

- Questions diverses

- Pouvoirs.

Nous vous invitons à assister à l'Assemblée Général Ordinaire ou à vous faire représenter au moyen d'un pouvoir que vous aurez l'obligation de remettre à votre mandataire ou de l'envoyer dument signé, un jour franc au moins avant la réunion au siège de la société

Les documents destinés à l'assemblée sont tenus à votre siège social durant le délai légal.

2023401469SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SWICORP INTAJ SA

Société anonyme

Au capital de 140.000 dinars

Siège social : Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins, du Lac 1053 - Tunis

Matricule fiscal : 1153997 L

Matricule CNSS : 32070826

Messieurs les actionnaires de la Société SWICORP INTAJ SA sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 juin 2023 à 9 heures ou à toute autre date ultérieure, le cas échéant, au siège de la société sis à l'Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Agrément d'une cession d'action ;

- Pouvoirs aux fins de publication.

2023401470SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SWICORP INTAJ SA

Société anonyme

Au capital de 140.000 dinars

Siège social : Avenue de la Bouge, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

Matricule fiscal : 1153297 L

Matricule CNSS : 32070826

Messieurs les actionnaires de la Société SWICORP INTAJ SA sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2023 à 10 heures ou à toute autre date ultérieure, le cas échéant, au siège de la société sis à l'Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022,

- Lecture et approbation du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'année 2022,

- Approbation des Etats financiers pour l'exercice 2022,

- Approbation, s'il y'a lieu, des conventions règlementées,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Affectation des résultats.

- Pouvoirs pour formalités.

2023401471SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SWICORP SA

Société anonyme

Au capital de 240.000 dinars

Siège social : Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

Matricule fiscal : 0719424 M

Matricule CNSS : 23455004

Messieurs les actionnaires de la Société SWICORP SA sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2023 à 9 heures ou à toute autre date ultérieure, le cas échéant, au siège de la société sis à l'Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2022,

- Lecture et approbation du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'année 2022,

- Approbation des Etats financiers pour l'exercice 2022,

- Approbation, s'il y'a lieu, des conventions règlementées,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Affectation des résultats,

- Pouvoirs pour formalités.

2023401472SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SAROST S.A

Société anonyme

Au capital de 12 960.000 dinars

Siège social : Immeuble SAADI TOUR EF 1082 El Menzah IV - Tunis

MF : 24003GAM000

Messieurs les actionnaires de la SAROST S.A sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 10 juillet 2023 à 11h à Tunis, à l'immeuble Saadi Tour E.F 8ème étage, à l'effet de délibérer sur le suivant ordre du jour :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2- Lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes,

3- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice comptable 2020,

4- Approbation des opérations régies par les articles 200 et 475 du C.S.C,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020,

6- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2020,

7- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2020 et rémunération des membres du comité permanent d'audit interne,

8- Nomination d'un Co-commissaire aux comptes suite à l'expiration du mandat de la société «KPMG» représentée par M. Moncef Boussannouga Zammouri.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2023401473SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CEREALIS S.A

Société anonyme

Capital social de 4.888.889 TND

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira Appt n°1, Rue du Lac Turkana Les Berges du Lac, 1053, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 0849850 A

Matricule fiscal : 849850 A/A/M/000

Matricule CNSS : 00340687-23

Mesdames et messieurs les actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration de la société, son président a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le Mardi 4 Juillet 2023 à onze heure (11 h) à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et distribution de dividendes.

6. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

7. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs.

8. Approbation de la cooptation de nouveaux Administrateurs.

9. Pouvoirs pour formalités.

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

2023401475SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

WATTNOW

Société anonyme

Au capital de 8410 dinars

Siège social : 15 Avenue de Carthage 1002 Tunis

Registre du commerce : N°B01126852018 T

Matricule Fiscal : N°1571850VAM000

Les actionnaires de la Société Wattnow sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 21 juin 2023 à 12h aux bureaux de la société Immeuble Seven Berges du lac 3 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Examen de la situation financière de la société et perspectives d'avenir.

2023401476SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société pour la Construction du Gazoduc Transtunisien (Scogat S.A.)

Au capital de 200.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 2568X

MF : 2568X/M/A/000

CNSS : 00320286-89

Messieurs les actionnaires de la Société pour la Construction du Gazoduc Transtunisien (SCOGAT S.A.) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 juin 2023 à 10h au Siège de la Scogat au Centre Urbain Nord à Tunis, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions réglementées par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/1212022 ;

4. Renouvellement du mandat du cabinet Conseil Audit Formation - CAF membre du réseau international Pricewaterhousecoopers (PwC) comme Commissaire aux Comptes de la société pour les années 2023 - 2024 2025 ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022 ;

6. Coût du cabinet du commissaire aux comptes pour l'année 2022 ;

7. Pouvoir pour accomplir les formalités prévues par la loi.

2023401479SANB3

Convocation pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire

KADY KEEN SA

SARL au capital de 22 634 890 dinars

Siège social : Résidence la lune jardins du Lac 2 la Marsa 1053

ID : 1654056J

Les actionnaires de la société KADY KEENSA, par convocation qui leur a été faite par le président du conseil d'administration sont, à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 juin 2023 à 10 heures au siège social de la société sise à la Résidence la lune jardins du Lac 2 la Marsa, 1053, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de tenue de l'assemblée générale ordinaire

2. Approbation du rapport de gestion relatif aux exercices 2021 et 2022 ;

3. Lecture et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2021 et 2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

6. Quitus aux membres du conseil d'administration;

7. Questions diverses;

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques requises

Les associés peuvent prendre connaissance de tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire au siège de la société et ce 21 jours avant la date de réunion de l'assemblée.

2023401480SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 22 Juin 2023

Société TUNISIE SUCRE

S.A au capital de 50.000.000 Euro

Siège social : Parc d'activités Economiques de Bizerte 7000 Bizerte

MF : 1019943TAM000

Messieurs les Actionnaires de la société TUNISIE SUCRE sont invités à assister à l'assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le Jeudi 22 Juin 2023 à 11 Heures au siège social de la société Tunisie Sucre sis au Parc d'activités Economique de Bizerte pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Une proposition d'approbation de la décision de libérer le reliquat du capital ou de réduire le capital du montant non libéré.

2. Approbation de l'entrée de nouveaux associés dans le capital de la société et l'augmentation de capital.

3. Délégation de pouvoirs.

2023401481SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SIDENOR

Société anonyme

Capital de 61.500.000 dinars

Siège social : Z.I. Bir Mcherga - 1193

Identifiant Unique : 0287817Y

CNSS : 00140614-61

Les actionnaires de la société SIDENOR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 4 Juillet 2023 à 10 heures, l'immeuble Monaco, Avenue du Japon, Montplaisir, 1073, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation;

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

- Approbation des conventions et opérations réglementées relatives à l'exercice 2022 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

- Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice 2022 ;

- Renouvellement du mandant de membres du conseil d'administration de la Société;

- Nomination d'un Co-commissaire aux comptes de la Société;

- Pouvoirs pour formalités.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2023401483SANB3

Convocation

Sté south mediterranean holidays - S.A

Siège social : 46, rue de l'école - Sidi Rézig - 1033

M.F : 398269H/A/M/000

R.C : B142631997

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société south mediterranean bolidays sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 4 juillet 2023 à 10h au cabinet Monoom Ben Ahmed, à la nouvelle Ariana sis 22 rue des jasmin, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 & 2021.

2023401495SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement Agricole (SDA) "HENCHIR A YED"

Société Anonyme

Au capital social de 730.000 dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomane 1002- Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1637475 C

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, société de développement agricole (SDA) "HENCHIR AYED" sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 6 juillet 2023 à 11 heures au siège social, 4, Rue Hassen Ibn Noomane - 1002 - Tunis - Belvédère, à l'effet de débattre et délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration du 6 juin 2023 relatif à l'exercice arrêté au 31/12/2022 ;

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2022 ;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022 ;

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022;

5- Affectation des résultats arrêtés au 31/12/2022;

6- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration de la société pour les exercices 2023 ; 2024 et 2025 ;

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

2023401497SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Développement Agricole (SDA)

"HENCHIR AYED"

Société anonyme

Au capital social de 730.000 dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomane 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1637475 C

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, société de développement agricole (SDA)

"HENCHIR AYED" sont convoqués en assemblée générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 6 juillet 2023 à 9 heures au siège social, 4, Rue Hassen Ibn Noomane - 1002 - Tunis - Belvédère, à l'effet de débattre et délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts de la société avec la loi 2019-47 du 29 mai 2019.

2023401498SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

LA SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES EXPORT SARL

Capital social : 150.000 DT

Siège social : Z.I 8030 Grombalia

Identifiant unique : 1030368 F

La Société Nouvelle des Boissons Gazeuses Export informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra mardi 4/7/2023 à 14 h à son siège Administratif sis à Immeuble Tunimara, rue du lac de Constance les Berges du Lac en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2022

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2022

- Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société de l'exercice 2022

- Affectation du résultat de l'exercice 2022

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus à la gérance

- Pouvoirs pour formalités

Suivie de son assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra à 14h 45, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Application des dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales

- Pouvoirs pour formalités.

2023R01493SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE HAMMAMET ERLEBNISGASTRONOMIE SARL

Capital social : 1 000 000 DT

Siège social : Route Khanguet El Hojjej Grombalia 8030

Identifiant unique : 0384967F

La Société Hammamet Erlebnisgastronomie informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire suivie de son Assemblée générale extraordinaire se tiendront le mardi 4/7/2023 à 13 h à son siège administratif sis à Immeuble Tunimara rue lac de constance aux Berges du Lac en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2022

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2022

- Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société de l'exercice 2022

- Affectation du résultat de l'exercice 2022

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus à la gérance

- Pouvoirs pour formalités.

Suivie de son assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à 13h 45, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Application des dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales

- Pouvoirs pour formalités.

2023R01494SRLB3

Convocation à l'A.G.O

Société El Khalij Des Services

SARL au capital de 13.000 DT

Adresse : Station Louage Gabès

MF : 0780618V/M/A/000

Mr le gérant de la Sté Des Louages El Khalij Gabès invite les associés à la réunion de l'A.G.O qui se tiendra le jeudi 22 juin 2023 à 10H du matin au siège de l'UTICA Gabès pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états Financiers de l'année 2022.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022.

- Quitus du Gérant pour la gestion 2022.

- Questions diverses.

2023R01496SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2022

Société Mutuelle des Services Agricoles «El Faleh» de Boumerdes

Tél : 73620242

Fax : 73620505

MF : 25173/E

RC : B153701996

Siège social : Route Mahdia Km 1 Boumerdes 5110

La société mutuelle de base des services agricoles «Elfalah» Boumerdes invite ses adhérents à la réunion de l'assemblée générale ordinaire d'exercice 2022 qui se tiendra mercredi 6/7/2023 à 8 heures du matin au siège de la société.

Cette assemblée est convoquée pour examiner l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration d'exercice 2022.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes d'exercice 2022.

3- Approbation des états financiers et des rapports du conseil d'administration d'exercice 2022.

4- Quitus aux administrateurs d'exercice 2022.

5- Affectation des résultats des exercices d'exercice 2022.

6- Mise à jour de la liste des adhérents et du capital social d'exercice 2022.

Tout adhérent pourra examiner au siège de la société mutuelle les rapports du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, les états financiers d'exercice 2022 à partir du huitième jour précédant la date de la tenue de l'assemblée.

2023S00694SODB3

Assemblée Générale Ordinaire

Société Mutuelle centrale de Services

Agricoles et Oléicoles

Matricule Fiscal : 000361 Z/A/M/000

Sis à Chaouat Km28, Jdeida - Manouba

Capital social : 14640,000 dt

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle centrale de Services Agricoles et Oléicole invite tous les adhérents de la société d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 juillet 2023 à 10 H30 à son usine sis à Chaouat Km28, Jdeida - Manouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation des bilans comptables pour les exercices 2012-2013/2013-2014/2014-2015/2015-2016.

- Présentation et approbation des rapports financiers et moraux pour les exercices 2012-2013/2013-2014/2014-2015/2015-2016.

- Présentation de la situation et l'activité de la société.

- Présentation des demandes d'adhésion.

- Envisager le changement de l'adresse du siège social de la société et son local d'activité.

2023401484SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Habib Ben Douissa titulaire de la CIN n°04110699 déclare la perte de l'acte de propriété n°3/10615 du 3/3/2006 objet du titre foncier n°45461 Monastir sis à Zaouiet Kontech délégation Jemmel gouvernorat de Monastir et qui est sur la propriété du décédé Mohamed Ben Douissa. Une attestation de perte a été délivrée sous n°231 le 01/4/2022 par le poste de la garde nationale de Menzel Ennour.

2023S00699DIVD2